



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le garde des Sceaux ministre de la Justice

Maître Julie Couturier
Présidente du Conseil National des Barreaux

Maître Jean-Raphaël Fernandez
Président de la Conférence nationale des bâtonniers

Maître Pierre Hoffman
Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris

Paris, le 30 octobre 2025

chère
cher
cher

Madame la présidente,
Monsieur le président,
Monsieur le bâtonnier,

La rencontre que nous avons eue hier au ministère de la Justice s'est tenue dans un climat à la fois sincère et constructif, et je tiens à vous en remercier.

Le projet de décret « Rivage » présenté à la concertation a suscité de fortes inquiétudes au sein de la profession d'avocat. Vous avez exprimé, avec franchise, les difficultés rencontrées dans la pratique quotidienne et la crainte d'une réforme perçue comme un facteur supplémentaire de tension. J'ai parfaitement entendu ces préoccupations.

Comme je vous l'ai assuré, je ne prendrai aucune disposition importante sans une concertation approfondie. J'ai le plus grand respect pour la difficile et indispensable profession d'avocat et je sais que nous n'avons, tous ensemble, qu'un seul objectif : un meilleur service public de la justice pour tous les justiciables.

Nous partageons un même constat : les délais actuels en appel ne sont plus acceptables pour nos concitoyens, et cela malgré les moyens budgétaires inédits déployés pour renforcer la justice civile. Il est donc nécessaire d'agir en associant pleinement les praticiens du quotidien à la recherche des solutions les plus pertinentes.

C'est dans cet esprit que je vous propose qu'une phase de concertation approfondie s'engage dans les prochaines semaines, autour des représentants des barreaux et des juridictions. Cette démarche aura pour objet d'aboutir, ensemble, à une réforme plus lisible et mieux partagée. Le décret sera pris dans un esprit de conciliation, afin de traduire les conclusions de nos travaux lors de plusieurs réunions qui se tiendront en novembre et décembre à la Chancellerie comme dans les ressorts. J'y participerai personnellement.

Je souhaite que ce travail collectif permette, dans la confiance et le dialogue, d'avancer vers une procédure d'appel plus rapide, plus maniable pour les praticiens et, surtout, au service des justiciables.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Monsieur le Bâtonnier, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

En confiance .



Gérald DARMANIN